

### L'énergie

Dans ma propre circonscription, la double malédiction des taux d'intérêt élevés et des coûts énergétiques exorbitants accule les petites entreprises à la faillite. Ces gens diligents et assidus sont la cheville ouvrière de notre économie. Ils ne méritent pas le traitement que leur réserve le gouvernement. Je connais par exemple une compagnie qui obtient la moitié de ses contrats du gouvernement fédéral. En vertu d'un certain nombre de contrats quinquennaux, elle transporte le courrier en Ontario et au Québec. Ces contrats sont passés en fonction du coût du transport au mille, et le taux de base n'est modifié que tous les deux ans. Ces taux n'ont pas été révisés depuis plus d'un an, un an au cours duquel le prix de l'essence est monté en flèche. En juillet de l'an dernier, la facture mensuelle de la compagnie pour l'essence atteignait \$24,700. Mais en mai dernier, pour le même nombre de milles et le même taux de base, cette facture mensuelle s'élevait à \$73,000, et la hausse de 9c. le gallon décrétée en juin n'entraîne même plus en ligne de compte. Cette société s'endette au rythme de près de \$50,000 par mois pour l'essence seulement, à cause de la façon inepte dont le gouvernement applique les majorations du prix de l'essence. Les difficultés financières de la compagnie sont directement attribuables au gouvernement.

Je voudrais parler d'un autre cas qui est bien répandu, le cas du chef d'une petite entreprise, comme une quincaillerie, qui a des enfants et qui est propriétaire de sa maison. Depuis un an, il a vu sa note d'épicerie augmenter de 15 p. 100. Il a vu le taux d'intérêt hypothécaire passer de 9 p. 100 il y a cinq ans à 18 p. 100 cette année où il doit renouveler l'emprunt. Sur une hypothèque de \$30,000, cela représente presque \$200 par mois. Par-dessus le marché, il a vu ses dépenses d'essence monter de \$158 et ses frais de chauffage de \$178. S'il a un prêt d'affaires, comme beaucoup de petits exploitants, il paie plus de 20 p. 100 d'intérêt. Pour rembourser le prêt, il devra peut-être congédier des employés et faire le travail lui-même. Il fait tout ce qu'il peut pour économiser l'énergie, mais les comptes semblent chaque mois plus gros. Il n'arrive plus à joindre les deux bouts. Qu'apprend-il aux actualités le soir? Que lui annoncent le premier ministre et le ministre des Finances? Ils lui disent, comme le premier ministre l'a fait l'autre jour:

... nous disons qu'en 1980 la situation des Canadiens est 50 p. 100 meilleure, en moyenne, qu'en 1970.

Voilà ce qu'il se fait dire à la télévision. Peut-être que cela se trouve sur papier quelque part, mais j'en doute; ce n'est en tout cas pas ce qui se passe dans le monde réel. Les Canadiens «en arrachent», mais personne de l'autre côté de la Chambre ne veut l'admettre. Les ministériels se cachent derrière les statistiques et refusent d'agir. Mes mandants ne sont pas des numéros; ils sont comme moi en proie à la colère qui gronde dans tout le Canada. Nous exigeons la prise de mesures immédiates.

● (1540)

Les Canadiens ne sont pas stupides. Ils savent ce qui se passe présentement, même si le ministre des Finances et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources refusent de le leur dire. Ils voient bien que les hausses du pétrole et du gaz qu'ils doivent absorber sont dues en grande partie à l'incurie du gouvernement. Ils savent que si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et son programme énergétique national avaient tenu un peu plus compte des réalités canadiennes, il y a longtemps que le fédéral se serait entendu avec les

provinces productrices. Mais non. Le ministre s'est contenté de planer en vase clos et d'imposer ses prix, ce qui accroît encore notre dépendance envers le pétrole étranger. Nous en dépendons maintenant plus qu'il y a un an et demi. Nous versons encore plus de millions aux pays de l'OPEP et au Mexique pour leur pétrole alors que cet argent pourrait être investi ici même dans la recherche de gisements de pétrole et de gaz naturel et dans leur mise en valeur.

La guerre que le ministre a déclarée à l'Alberta a dissuadé les investisseurs de placer leurs capitaux au Canada. Non seulement cela, mais les capitaux déjà investis sortent du pays. Nous avons fait un pas de géant en arrière dans notre quête de l'autarcie énergétique et ce sont les consommateurs qui en font les frais. C'est le consommateur qui fait les frais de l'échec de la politique gouvernementale, lorsqu'il achète de l'essence et du mazout. En outre, il subit une hausse des prix, des taux d'intérêt et du coût de la vie à cause de l'effondrement du dollar canadien, qui est directement causé par l'absence d'entente en matière d'énergie.

Il y a 18 mois, le gouvernement conservateur a précisé les hausses qui seraient nécessaires pour atteindre l'autarcie énergétique. Nous avons ainsi été en mesure de conclure un accord de principe avec les provinces productrices. Nous avons également mis au point un programme destiné à protéger les consommateurs les plus durement touchés par la hausse des prix. Le gouvernement libéral, au contraire, a imposé des hausses imprévues et irrégulières qui totalisent maintenant 55c. le gallon d'essence et 40c. le gallon de fuel domestique. On n'a conclu aucune entente avec les provinces productrices et rien n'est prévu pour protéger les consommateurs.

En réfléchissant sur la motion à l'étude, le gouvernement va-t-il abandonner sa politique qui consiste à aller chercher chez le contribuable davantage d'argent qu'il n'en a besoin, afin de financer son programme d'indemnisation, tout en refusant d'aider le moins durement ceux qui sont le plus durement atteints? Que le gouvernement présente seulement un projet de crédit d'impôt pour l'énergie, pour aider les Canadiens à revenu faible ou fixe, et il verra avec quelle rapidité cette mesure sera approuvée par le Parlement.

**Des voix: Bravo!**

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir à nouveau l'occasion de parler de la question énergétique. C'est presque devenu l'objet d'un débat hebdomadaire, ces jours-ci, un débat auquel nous participons volontiers de ce côté-ci de la Chambre même si c'est l'opposition qui choisit de faire porter ses jours d'opposition sur ce sujet.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté les observations du député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) et j'aimerais dire quelques mots là-dessus. Elle a dit que, la semaine dernière, nous avons présenté une motion des voies et moyens qui visait en partie à recueillir des fonds qui puissent compenser les réductions imposées par le gouvernement albertain et, aussi, à assurer que le coût des importations ne soit pas plus lourd pour les consommateurs canadiens que ne l'avait prévu le budget. Voilà comment se font les choses, de la façon la plus normale.